

Nitschke : l'euthanasie, un moyen de faire des économies

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 26 août 2013



Au moins, [Philip Nitschke](#) a le mérite de la franchise, comme le souligne BioEdge. Le plus célèbre des promoteurs de l'euthanasie en Australie vient d'écrire dans une tribune libre publiée

par le [Canberra Times](#) qu'il est temps de considérer le prix à payer pour maintenir en vie des vieillards et des mourants contre leur gré. Le prix matériel, s'entend : les dépenses de santé, notamment celles prises en charge au titre de l'assurance maladie.

Le thème est pour le moins controversé et on s'étonne que Nitschke ait décidé de l'aborder alors même qu'il s'est porté candidat aux élections au Sénat fédéral australien au titre du VEP (Voluntary Euthanasia Party) mais peut-être a-t-il estimé qu'il valait mieux désamorcer les éventuelles attaques à son égard en prenant les devants. Oui, la question économique doit être posée, dit-il en substance. Non, il ne s'agit pas de faire de l'euthanasie un régulateur économique, mais de considérer simplement ce que coûte le fait de refuser l'euthanasie à ceux qui la demandent.

On peut ne pas être convaincu par ce genre de fausses limites posées au sujet – d'abord parce que l'euthanasie est toujours un crime violent qui consiste à priver un être humain de la vie, qu'il soit consentant ou non, et deuxièmement parce que de telles limites céderaient bien vite, une fois l'état d'esprit installé et l'euthanasie entrée dans les mœurs.

En l'occurrence, ce militant du droit de mourir qui aimerait voir les pharmacies familiales dotées de « pilules de Drion » pour faciliter la mort volontaire réagissait à un courrier de lecteur d'une femme de 74 ans disant, mi-figue mi-raisin, que l'euthanasie pourrait bien être la réponse aux difficultés économiques de l'Australie.

Nitschke souligne que personne n'a jamais osé lier le thème de l'euthanasie avec celui du « coût économique significatif et croissant du maintien en vie, contre leur vie, des personnes âgées et des malades ».

« Je ne parle pas ici de l'“euthanasie involontaire” évoquée facétieusement par Mme Smythe. Plutôt, j'ose poser la question de ce qui se produirait, de ce qui pourrait se produire si nous replaçons la réforme légale de l'euthanasie volontaire dans le cadre de termes », écrit-il.

« Il y a plus de dix ans, l'*Australian Institute of Health and Welfare* estimait à quelque 30 % des dépenses médicales exposées pour les personnes de 65 % et plus l'étaient au cours de la dernière année de vie.

« Une étude canadienne sur le coût de la mort en 2004 a noté qu'1,1 % de la population consommait 21,3 % du budget de la santé. Pour les “plus vieux des vieux” évalués – ceux âgés de 85 ans et plus – 48 % des frais correspondaient au coût de l'hospitalisation tandis que 41 % étaient utilisés pour les soins de longue durée en institution. D'après les auteurs, ce “coût élevé de la mort” trouve son origine dans “les individus fragiles ayant des besoins lourds sur des périodes étendues”. Des gens comme ma propre mère. Coincés dans une maison de soin, et ayant depuis longtemps – pour reprendre ses paroles – dépassé leur “date de péremption”. »

Le débat mérite d'exister, assure Nitschke : « Spécialement si des centaines de milliers, sinon des millions de dollars du budget de la santé peuvent être économisés ou réorientés. Combien de postes de soins ruraux dans les communautés aborigènes ces économies permettraient-elles de créer ? Combien de lits supplémentaires dans les unités d'urgence ? »

Il faudrait simplement s'assurer que des garde-fous existent pour que le caractère volontaire de l'euthanasie soit certain, conclut Nitschke, et tenir compte du climat économique actuel. « Contentons nous d'appeler un chat, un chat. »

Je ne doute pas un instant de ce que l'idée avancée prudemment par Philip Nitschke dans un

quotidien à grande circulation n'ait déjà été soulevée, avec plus de précision et de brutalité, dans des cercles plus restreints...

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un
courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)